



indemnisation d'un accident

Par **christophe d**, le **12/07/2019** à **13:22**

bonjour a vous j'ai eu en 1977 un accident de la route du a un tiers mes parents ont ressus une indemnisation de la part des assurances uap un cheque a mon nom mais j'ai ete donner mais par la suite j'ai su que ce cheque etait pour une consiliation entre parties sur reserve (je ne sais pas se que sa veut dire) j'ai ete declarais geris de mes blessures sous reserve de complication or voila les complications sont la que puis je faire pour toucher d'eventuel indemniter pour me soigner je ne reside plus dans mon departement de naissance et n'ai pas de dossier de cet accident en ma possession